

Siège social : Guichet Unique, 32 Bld A. Chasles, 28000 Chartres
Correspondance : Yvonne Naïdja-Wiegman, présidente
15 rue des Ormes
Dancourt
28210 Senantes
Tél 06 26 07 66 13
Mail samedis-musicaux28@outlook.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2021
Au Cinéma Les Enfants du Paradis à Chartres
33 personnes présentes sur un total de 92 adhérents

Ordre du jour :
Bilan Moral 2020
Bilan Financier 2020
Programmation à venir jusqu'à fin 2022
Composition Bureau Directeur
Tarification concerts
Questions diverses
Résolutions nécessitant vote

BILAN MORAL 2020 par Yvonne Naïdja

Après un mot de bienvenue, la présidente rappelle l'objet de l'association selon nos statuts :

« Promouvoir la musique sous toutes ses formes, auprès d'une population aussi large que possible, notamment par l'organisation de concerts.

Le but est de proposer des moments musicaux intenses, grâce à des rendez-vous avec des interprètes au talent confirmé ou à découvrir choisis, comme les œuvres programmées, avec le souci exclusif de la qualité ».

But poursuivi avec une équipe de bénévoles, le soutien financier des villes de Chartres, Dreux et le Conseil Départemental, puis l'aide de Ddream-Photos / M De Royer, l'ass. Aurores, Galerie St Fulbert, Laboîteauxsitesweb/ M Herbé.

Un partenariat avec l'UCTL de Chartres et le CUTL de Maintenon se développe aussi constamment. Sur un plan général, la coopération et l'interaction entre les différentes associations sont des axes que nous continuons à développer.

Concerts 2020 :

- ° Le 25 janvier à 17h au MBA de Chartres
- ° Le 26 janvier à 17h salle Serge Barbier à Nogent le Roi

Un récital par un « poète au piano » : Jean-Marc Luisada. Le programme comportait Haydn, Mozart et Debussy et bien-sûr toute la deuxième partie pour Chopin.

- ° Le 26 septembre à 20h30 à la Collégiale St André : Marc Coppey au violoncelle et Claire-Marie Le Guay au piano, dans un programme avec des regards sur la musique romantique.

- ° Le 10 octobre à 18h30 Eglise St Aignan Chartres
- ° le 11 octobre à 18h30 Chapelle Royale Dreux
- « Alliage précieux », une combinaison inattendue entre clarinette et piano avec Florent Héau et Emmanuel Rossfelder.

Les concerts prévus en mars, juin, puis novembre ont dû être reportés par suite de la pandémie.

Nous avons profité de cette période difficile pour faire un nouveau site web, avec possibilité de paiement à distance par PayPal. Nous avons installé un terminal carte bleue pour le paiement sans contact au moment des concerts et les liens ont été

maintenus avec notre public par des publications sur le site de lettres et vidéos des artistes étant venus jouer ainsi que des jeunes du Festival Carré d'As Jeunes Talents qui a dû être reporté.

BILAN MORAL approuvé à l'unanimité

BILAN FINANCIER 2020 par Isabelle Peigné

A l'aide de tableaux financiers montrés sur grand écran, la trésorière commente les comptes 2020

Résultats

L'exercice 2020 enregistre un excédent de 6 588,35 €.

L'Association conserve donc un exercice positif pour la 7^{ème} année consécutive malgré les conditions particulières dues à la pandémie. En effet, bien qu'ayant perçu des subventions pour nos concerts de l'année 2020, nous avons été obligés d'en reporter plusieurs sur 2021 et 2022. Ces subventions seront donc absorbées ultérieurement par ces reports qui s'ajouteront au programme 2022 déjà très chargé et donc très coûteux.

Le point sur la trésorerie de l'Association :

Au 31 décembre 2020, les comptes font ressortir les soldes de trésorerie de : 27 229,90 € (19 753,58 € en 2019)

Compte courant : 1 063,08 € + crédit de tva de 710 €

Livret A : 26 166,82 €

Nous nous félicitons d'avoir réussi depuis 2013 à instaurer une gestion prudente et soucieuse des intérêts de l'association, grâce à laquelle nous avons pu résister à la crise sanitaire et signer des contrats pour les concerts à venir en confiance, sachant parfaitement que nous pourrions les honorer.

Analyse financière

Dépenses : 17 765,68 € en 2020 dont 14 310 € liés aux concerts

28 680 € en 2019 dont 24 825 € liés aux concerts

Frais concerts 14 310 € = 80 %	Cachets et charges artistes 67,6 %	Contrats de cession Artistes	10 400 €	58,5%	12 011 €	67,61%
		Rémunérations des artistes (GUSO)	897 €	5,0%		
		Charges sociales	714 €	4,0%		
	Autres frais artistes 1,95 %	Frais déplacement artistes	241 €	1,4%	346 €	1,95%
		Cadeaux artistes	105 €	0,6%		
	Frais liés aux concerts 11 %	Location (verres, matériel, accord/loc piano, salle/sonorisation, gardien)	1 022 €	5,8%	1 953 €	10,99%
Impression programmes			551 €	3,1%		
Sacem et affiliations, annonces			380 €	2,1%		
Frais réception 159 € < 1 %	Frais de réception 0,89 %	Frais de réception (pots)	159 €	0,9%	159 €	0,89%
Frais fonctionnt 3 297 € < 19 %	Fournitures administratives Frais postaux et bancaires Site Web - Petit outil/logiciel 18,5 %	Fournitures de bureau + pharmacie	288 €	1,6%	3 297 €	18,56%
		Frais postaux	711 €	4,0%		
		Site Web	1 773 €	10,0%		
		Achat petit outillage et logiciels + Immc	474 €	2,7%		
		Frais bancaires, Paypal et Izettle	50 €	0,3%		
totaux			17 766 €	100%	17 766 €	

L'ensemble des charges pour 2020 est en baisse de près de 40% par rapport à 2019 suite à l'annulation de nombreux concerts en raison de la pandémie.

Le premier poste, les frais de concerts représentent **80% de nos dépenses**. C'est un bon signe ; en matière de gestion, on estime qu'une association doit consacrer au moins 70% de son budget à ses œuvres.

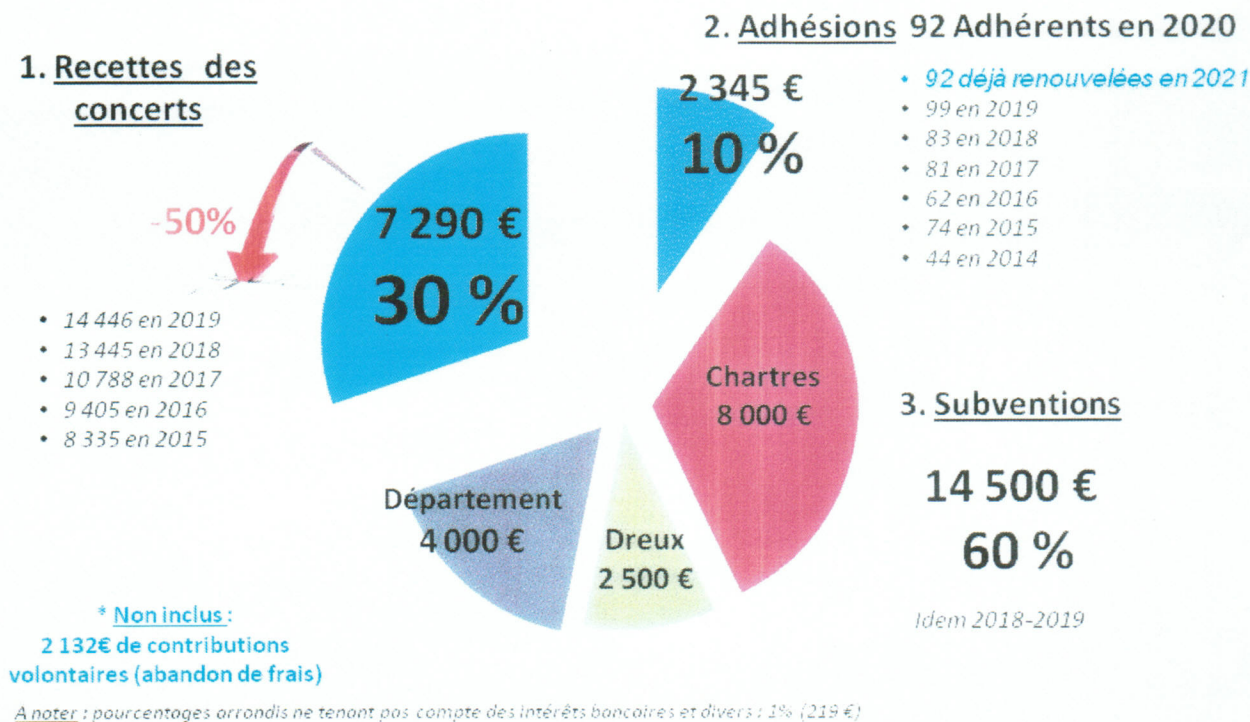
La répartition des frais est globalement similaire à 2019 à l'exception d'un nouveau coût : l'impression des programmes. En effet, cette prestation était auparavant offerte par le département. Leur décision de ne plus les assurer pour les associations nous a contraint à trouver des fournisseurs, d'où ces coûts. Nous sommes à la recherche d'autres solutions pour l'avenir.

Le poste des frais de réception est évidemment réduit à peau de chagrin (159 €) puisqu'après janvier 2020, nous ne pouvions plus organiser de pots après les concerts, moment privilégié tant apprécié des musiciens et des spectateurs. Notre but est de les renouveler dès que la préfecture et les conditions sanitaires nous y autoriseront.

Concernant les frais de fonctionnement, ils sont contenus à minima comme l'année passée à l'exception d'un nouveau poste de dépense : le site Web. Innovation qui nous permet de communiquer et d'atteindre un plus large public que la distribution de flyers. De même les frais postaux ont augmenté par rapport aux années précédentes car l'absence de concerts et donc de rencontres avec le public nous a conduit à diffuser les informations davantage par courrier.

Nous attirons l'attention sur le fait que le maintien des frais de fonctionnement à une faible portion tient au fait que l'association ne rétribue pas ses membres. Leur intense activité et leur investissement constituent une réduction très importante de coûts, car ils prennent bénévolement en charge les tâches organisationnelles et administratives : confection des repas, hébergement des artistes, gestion du site Web et des réservations, élaboration des programmes, comptabilité etc... tout ceci avec enthousiasme et convivialité ! A cette occasion nous saluons également le travail de notre photographe bénévole, M. de Royer, qui s'investit discrètement mais considérablement pour la préparation de tous nos visuels, les reportages photos de tous les concerts qui sont transmis aux agents, aux artistes, sur le site et dans notre livre d'or.

Recettes : 24 354,03 € en 2020 (30 980 € en 2019)



Les recettes provenant des concerts (billetterie et vente de programmes) représentent cette année 30 % de nos ressources soit 7 290 €. C'est malheureusement une baisse de 50% par rapport à 2019. Souvenons-nous que nos recettes étaient en constante augmentation depuis 2015. Cette chute s'explique par les contraintes de l'épidémie de Covid qui nous a contraints à de nombreuses annulations. Ces recettes sont donc le reflet de seulement 3 concerts payants pour lesquels nous étions, de surcroît, limités en nombre de spectateurs. Nous remercions d'ailleurs les artistes qui ont accepté une remise substantielle de leur cachet pour nous permettre de limiter le déficit.

Les adhésions représentent quant à elles 10% de nos ressources pour 2 345 €. Soit 92 adhérents en 2020, nombre doublé depuis 2014. A cette occasion, nous leur témoignons notre gratitude pour leur fidélité et leur soutien dans cette période difficile, y compris en 2021 puisque nous avons déjà autant d'adhésions renouvelées malgré les annulations successives de concerts.

Les subventions sont un poste essentiel de nos recettes. Là encore, nous sommes extrêmement reconnaissants à la ville de Chartres, de Dreux et au Département d'Eure et Loir pour leurs contributions renouvelées depuis 2018 à hauteur de 14 500 €, soit cette année 60 % de nos recettes compte tenu du manque à gagner en billetterie.

Bilan de nos actions en 2020

° 547 entrées en 2020 pour seulement 3 concerts payants (1 671 en 2019, 651 en 2017, 207 en 2013)

Nous pouvons nous estimer heureux de conserver un bilan positif malgré les contraintes liés au Covid. Et nous pensons à nos artistes qui ont vu leurs revenus terriblement amputés...

L'année 2020 avait démarré en fanfare avec les superbes concerts de Jean-Marc Luisada qui ont totalisé un nombre record de 249 entrées ! Grâce à la modestie de son cachet, au moins égale à sa simplicité, le bilan du concert s'est soldé par un bénéfice, fait rarissime !

Malheureusement avec la pandémie, les concerts de mars et juin ont été annulés. Les places achetées par le biais du site Paypal ont été remboursées...

Le concert de septembre avec le magnifique duo de Marc Coppey et Claire Marie Leguay n'a pu réunir que 121 personnes compte tenue de la jauge limitée.

Puis en octobre, toujours avec une contrainte de places, 177 personnes ont eu le bonheur et le privilège d'écouter Emmanuel Rossfelder et Florent Héau.

Le Festival Carré d'As composé habituellement de 3 concerts a dû être annulé à son tour. Notre présidente a alors fait preuve d'imagination, avec l'aide de François Cornu et en accord avec tous les membres du bureau, elle a proposé de soutenir les artistes en leur octroyant une partie de leur cachet. En contrepartie, des vidéos de leur programme ont été proposées à nos adhérents.

Sans billetterie, cette alternative n'a été rendue possible que grâce aux subventions non utilisées au cours de l'année.

En conclusion, projections pour 2021

° Nous constatons que nos efforts ont porté leurs fruits : fidélité du public, renouvellement des adhésions, consultation et réservations sur le site en hausse, nouveaux moyens de paiement appréciés du public (le paiement en ligne Paypal et règlement sur place en CB via un terminal izettle).

° L'année 2021 partiellement amputée de concerts au premier et deuxième trimestre, nous conforte dans nos espoirs : pas moins de 277 entrées cumulées pour les deux dates du trio Pennetier-Pidoux-Pasquier en juin ! Nous comptons sur notre public pour le prochain week-end musical des 3 et 4 juillet.

° Grâce à l'aide de nos donateurs (adhérents + subventions), nous maintenons la barre et pouvons promettre le financement de nouveaux concerts.

BILAN FINANCIER approuvé à l'unanimité

PROGRAMMATION A VENIR

Au premier semestre la pandémie et autres confinements nous ont empêchés d'organiser quoi que ce soit, mais en juin les choses ont redémarré

° le 5 juin à la Visitation Chartres et le 6 juin au théâtre de Dreux : JC Pennetier, R Pasquier et R Pidoux, formant ce véritable trio de l'amitié, étaient aussi ravis de se retrouver que nous étions à les entendre. Beaucoup d'émotion et une ovation debout ont couronné leur interprétation des plus beaux trios de Haydn, Beethoven et Schubert. Et en bis, nous avons eu droit au merveilleux Andante de l'opus 43 de Mendelssohn !

° les 3 et 4 juillet à Doussineau Chartres, weekend musical « Ombres, Lumières et Poésie » avec Clément Lefebvre pour un récital piano Maurice Ravel et le duo Machado – Ithursarry (piano – accordéon) pour un concert de Jazz hybride « Lua ».

° Le 26 septembre à 17h00 à la Collégiale St André de Chartres, l'ensemble Perspectives, 5 voix a capella

° 19,20 et 21 novembre Weekend qui combine le Festival Carré d'As Jeunes Talents et notre concert D'Cybèles à l'occasion de la grande journée en faveur de l'Inclusion.

But du Festival Carré d'As Jeunes Talents : offrir une scène et un public aux jeunes professionnels prometteurs mais qui ont encore besoin d'un coup de pouce pour lancer leur carrière. Ces artistes sont généralement sélectionnés par François Cornu qui établit aussi avec eux le programme qu'ils vont nous interpréter :

- Le 19 novembre à 20h30 au Centre Culturel Edmond Desouches à Lucé nous accueillons Louison Petit – guitare et Agathe Goichon – flûte, accompagnement piano François Cornu.
- Le 21 novembre à 16h00 au théâtre de Dreux vous pourrez écouter le trio familial Chapoutot avec Melvil -piano, Perrine – flûte, Marin – clarinette.
- Le 20 novembre, mettons-nous en route pour la grande et joyeuse journée sous le signe de l'inclusion, dans les ateliers de fabrication flambant neufs de l'Esat, anciennement les Papillons Blancs. Dans ces ateliers travaillent des handicapés mentaux légers et le but est de les insérer dans la vie civile. Cela vaut également bien-sûr pour les handicapés physiques et s'il n'y en a pas à l'Esat, il peut y en avoir parmi les élèves des conservatoires et écoles de musique qui vont se produire à partir de 15h.

Le but de cette journée est de montrer que la musique existe pour nous tous et que nous nous en réjouissons ensemble, quelle que soit notre situation.

° A 15h Festival Carré d'As « Allegretto » à destination des élèves remarquables des conservatoires et écoles de musique d'Eure et Loir. Il y aura également lors de ce concert une démonstration (avec explications par l'animateur) de l'instrument Bao-Pao, pratiqué par certains membres de l'Esat. Ce concert sera encadré artistiquement par François Cornu qui se chargera également des éventuels accompagnements.

° Suivi à 16h45 par un cocktail pour tous, préparé et servi par les salariés de l'Esat, structure dont vous pourrez faire la visite virtuelle parallèlement. Plusieurs activités sont en effet réunies sur cet espace de 6500 m², ce qui va des espaces verts à la cuisine (centrale), en passant par des ateliers mécaniques.

° Suivi à 18h00 par le spectacle **Oum Pa Pa** de **D'Cybèles**, 4 musiciennes qui forment à elles seules un orchestre miniature plein d'humour et de fantaisie. Entre musique et comédie, **Oum Pa Pa** est un spectacle rythmé où Bizet côtoie Tchaïkovsky et Yann Tiersen rencontre Piazzolla...

ANNÉE 2022

° les 29 et 30 janvier 2022 à Chartres et à Nogent le Roi : Duo Anastasia Kobekina- violoncelle et Clément Lefebvre – piano. À la suite d'une information très récente, cette programmation est susceptible d'être modifiée.

° le 27 février 2022 à Doussineau Chartres : Guillaume Bellom en récital piano

° le 2 avril 2022 à 18h00 centre culturel Edmond Desouches à Lucé : Récital Richard Galliano – accordéon

° le 7 mai 2022 à 18h00 à la salle culturelle de Nogent le Phaye: LOCO CELLO, dans un mélange entre classique et jazz, avec François Salque – violoncelle, Samuel Strouk et Adrien Moinard – guitares, Jérémie Arranger – contrebasse

° le 11 juin 2022 à Chartres et le 12 juin 2022 au théâtre de Dreux : trio composé de Raquel Camarinha – chant ; Astrig Siranossian – violoncelle ; Emmanuel Rossfelder – guitare

Les différentes propositions de programme ont été ponctuées par des extraits musicaux projetés sur le grand écran du cinéma.

Et avant que les feuilles ne tombent, l'Assemblée Générale en juin 2022.

L'automne sera sous le signe de « variations d'automne » avec de la musique médiévale et ancienne :

° le 2 octobre 2022 à 17h, Collégiale St André, Chartres : ensemble Douce Mémoire avec un programme célébrant le 500^e anniversaire du poète lyrique Joachim du Bellay.

° du 24 au 28 octobre 2022 (1^{ere} semaine des vacances scolaires), sous la responsabilité de l'Instrumentarium et avec la collaboration du CRD et les Samedis Musicaux de Chartres : stage pour les élèves des conservatoires et écoles de musique d'Eure-et-Loir avec la cinquantaine d'instruments restitués à partir des images sur la cathédrale de Chartres, encadré par 4 musiciens professionnels spécialisés. Projet au conditionnel, car l'Instrumentarium n'a pas pu boucler son budget, dans l'attente notamment d'une réponse de la DRAC.

° Les 18,19 et 20 novembre 2022 Festival Carré d'As Jeunes Talents,
18/11 Chapelle du MBA Chartres : jeunes professionnels, musique ancienne
19/11 Lieu et horaire à fixer ALLEGRETTO avec élèves stagiaires d'octobre et leur encadrement, élargi aux élèves remarquables « musique ancienne » (clavecin, flûte à bec, viole de gambe,...) des conservatoires et écoles de musique d'Eure et Loir.

20/11 théâtre de Dreux, horaire à fixer : jeunes professionnels pour un concert « retour au XXI^e siècle »

BUREAU DIRECTEUR 2021

Sont candidats, qui se présentent individuellement :

ARNAUDAS Garance	Vacheresses les Basses
BRESSON Etienne	Maintenon
BRESSON Nicole	Maintenon
CHANFRAU Dominique	Nogent le Roi
DE MONTCHALIN Véronique	Champhol
DEGRÉMONT Gisèle	Luisant
LESTER Valérie	Chartres
LOISEL Francine	Boigneville
MAILLARD Monique	Ouerre
MONDAIN Nicole	Nogent le Roi
NAÏDJA Yvonne	Senantes
NICOL Christian	Vacheresses les Basses
PEIGNÉ Isabelle	Villiers le Morhier
PEIGNÉ Philippe	Villiers le Morhier

et commissaire aux comptes :

Francette Chenard Maintenon

**Tous les membres du BUREAU DIRECTEUR sont élus à l'unanimité
pour trois ans de mandat**

TARIFICATION CONCERTS

Tarif général : le bureau propose de passer à partir de septembre 2022 à € 15,00 tarif réduit et € 20,00 tarif plein

Carré d'As Jeunes Talents : le bureau propose de passer à partir de novembre 2021 à € 12,00 tarif réduit et € 17,00 tarif plein.

Adhésion : le bureau propose de maintenir son coût à 20€/personne par an et 35€ pour les membres bienfaiteurs et les associations (UCTL, CUTL).

TARIFICATIONS approuvées à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES ET CONCLUSION

Personne n'ayant une question à poser, la présidente conclue en remerciant les personnes présentes et les membres représentés, l'équipe du cinéma et tous les artistes et bénévoles qui participent tout au long de l'année à la réussite des Samedis Musicaux.

Le verre de l'amitié n'est pas encore possible cette année, mais nous fondons tous nos espoirs sur l'an prochain pour pouvoir nous retrouver en bonne santé autour d'une table dans le foyer en fin d'Assemblée Générale pour échanger nos impressions et desideratas.

Ensemble nous construirons l'avenir et nous mettrons tout en œuvre pour présenter de beaux concerts et de faire grandir l'image des Samedis Musicaux, le plus beau compliment étant venu d'une spectatrice:

« un concert des Samedis Musicaux, on peut y aller les yeux fermés, on sait que cela sera de qualité ».

Merci pour votre confiance.

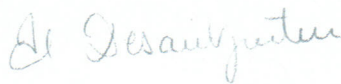
Compte rendu sur 7 pages

Senantes, le 26 juin 2021



Yvonne Naïdja-Wiegman
Présidente

Villiers le Morhier, le 26 juin 2021



Isabelle Peigné
Trésorière

COMPTES DE RESULTAT 2020

AGO 26.06.2021

Report à Nouveau N + 1

6 588,35 €

N-1 2019

N-1 2019

604	6041 Achat : accord piano	758,33 €	408 €
	6043 Achat : impression sérigraphie	550,54 €	- €
606	6062 Pharmacie (covid : masques, gel...)	44,77 €	- €
	6064 Fournitures administratives	243,17 €	340 €
	6066 Petit outillage et logiciel	195,27 €	934 €
61	613 Locations : salles et matériel (verres)	101,85 €	1 738 €
	616 Assurances	- €	243 €
62	623 Gardiennage	161,99 €	294 €
	621 Publicité publications	69 €	
	6225 Rémun. honoraires : contrats cession	10 400,00 €	12 303 €
	6251 frais déplacement/hébergement artistes	241,35 €	1 456 €
	6256 cadeaux artistes	104,52 €	296 €
	6257 frais de réception (pots)	158,95 €	916 €
6261	Frais postaux	711,33 €	893 €
6264	Fournisseur internet : site Web	1 773,27 €	232 €
627	Services bancaires et assimilés (- 658 en 2019)	49,99 €	20 €
6411	Rémunérations des artistes (GUSO)	896,95 €	3 821 €
645	URSSAF	713,99 €	3 813 €
6511	SACEM	380,24 €	605 €
	IMMOBILISATIONS (déduits 279,17 en 2020)	279,17 €	97 €
TOTAL 1. Charges		17 765,68 €	28 480 €
864	Personnel bénévole	2 132,71 €	3 093 €
TOTAL 2. Charges Exceptionnelles		2 132,71 €	3 093 €
TOTAL CHARGES 1 + 2		19 898,39 €	31 573 €

Trésorerie au 31.12.2019 : 19.753,58 € (Compte courant : 1.739,12 € - Livret A : 18.014,46 €)

Trésorerie au 31.12.2020 : 27.229,90 € (Compte courant : 1.053,08 € - Livret A : 26.166,82 €)

701	Ventes de produits	387,87 €	803 €
	Programmes		
706	Prestations de services	6 902,59 €	13 643 €
	Recettes des concerts		
741	Communes		
	7411 Mairie de Chartres	8 000,00 €	8 000 €
	7412 Mairie de Dreux	2 500,00 €	2 500 €
742	Département d'Eure et Loir	4 000,00 €	4 000 €
754	Collectes	- €	110 €
756	Cotisations	2 345,00 €	1 765 €
758	Produits divers de gestion	0,21 €	- €
767	Intérêts bancaires	152,36 €	159 €
778	Autres produits exceptionnels:	66,00 €	- €
	(encaissements Paypal : essai ou annulation)		
TOTAL 1. Produits		24 354,03 €	30 980 €
870	Bénévolat	2 132,71 €	3 093 €
TOTAL 2. Produits Exceptionnels		2 132,71 €	3 093 €
TOTAL PRODUITS 1 + 2		26 486,74 €	34 072 €

Résultat Net de l'Exercice

6 588,35 €

2 500 €